



## TDR – AGENT COMPTABLE

### Profil du poste

|                        |   |                                  |  |
|------------------------|---|----------------------------------|--|
| Intitulé du poste      | <b>Agent Comptable</b>                            | Type de contrat                  | <b>CDD (Trois ans renouvelables après évaluation satisfaisante des performances)</b> |
| Lieu d'affectation     | <b>N'Djamena, Tchad</b>                           | Personnes sous sa responsabilité | <b>XXX</b>   |
| Supérieur hiérarchique | <b>Chef de Division, Comptabilité et Finances</b> | Catégorie                        | <b>C5 du régime de travail de la CBLT</b>  |
|                        |   |                                  |  |

### A PROPOS DE LA CBLT

La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) est une structure intergouvernementale créée le 22 mai 1964, par quatre pays riverains du lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad), auxquels se sont joint la République centrafricaine et la Libye, respectivement en 1996 et en 2008, dans le but de promouvoir la coopération et la gestion des ressources en eau et des autres ressources environnementales du bassin du lac Tchad. Elle a notamment pour mandats (i) la gestion durable et équitable les eaux du lac Tchad et des autres ressources en eau transfrontalières du bassin du lac Tchad ; (ii) la conservation des écosystèmes du bassin conventionnel ; (iii) la promotion de l'intégration régionale, la préservation de la paix et de la sécurité dans le bassin conventionnel. Notamment à travers la mise en œuvre de projets visant l'amélioration de l'accès à l'eau potable, le renforcement de la résilience des populations face aux changements climatiques et la consolidation de la paix et de la sécurité dans la région. Ces dernières décennies, la CBLT est toutefois confrontée à des défis multidimensionnels complexes tels que la dégradation de l'environnement, la pauvreté, les insécurités, la diminution drastique de la superficie des eaux du lac, en raison des sécheresses, de l'exploitation excessive des ressources et de la péjoration climatique, etc.

### LA FONCTION

Sous la responsabilité du Chef de Division, Finances et Comptabilité, l'Agent(e) Comptable aura pour mission principale est de fournir un soutien à la Division Finances et Comptabilité de la CBLT. Le titulaire du poste apportera son soutien à la tenue de la comptabilité et autres tâches afférentes à la gestion financière.

### LE ROLE

### PRINCIPALES RESPONSABILITES

Les responsabilités liées au poste de l'Agent Comptable sont, entre autres :



- Assurer la conformité de la comptabilité avec le règlement des politiques financières ;
- Assurer la fourniture des données financières précises, et opportunes afin de permettre une meilleure prise de décision visant à renforcer les services financiers, à rationaliser et accroître la transparence dans l'utilisation des ressources fournies par les bailleurs ;
- Analyser adéquatement les dépenses et assurer la traçabilité et la comptabilisation des engagements ainsi que l'archivage des informations financières ;
- Produire des rapports financiers réguliers en assurant la conformité avec les procédures et les formats ;
- Assurer le processus de comptabilisation et de rapprochement tout en veillant à ce que les actions et outils appropriés sont appliqués ;
- Mettre en œuvre et maintenir les mécanismes internes de contrôle d'autres fonctions de contrôle internes (le Panel des Signataires de la Banque), et les améliorer continuellement ;
- Assurer la mise en œuvre des mécanismes financiers TOMPRO conformément aux directives et politiques de la CBLT ;
- Assurer les processus de clôture d'exercices mensuel et annuel ;
- Assurer la disponibilité d'une piste de vérification afin de faciliter audits.

#### QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

- Être titulaire d'une Licence en Finances, Comptabilité, Business ou Administration ou dans un domaine connexe ;
- L'affiliation professionnelle ou la certification est vivement souhaitée ;
- Avoir un minimum de cinq (05) ans d'expérience professionnelle continue dans le domaine de la comptabilité, dans une organisation internationale reconnue ;
- Capacités avérées dans les domaines cités ci-dessus ; - Sensible au détail avec un niveau élevé de précision ;
- Bonne aptitude organisationnelle à travailler indépendamment et à établir des priorités sous pression ;
- Excellentes connaissances sur les procédures et les directives des institutions financières internationales, en particulier la Banque mondiale (BM), la Banque Africaine de Développement (BAD), la GIZ, l'AFD ;
- Compétences avérées en matière de mise en œuvre des politiques et normes financières afin d'assurer le principe de l'imputabilité et le respect des règlements, politiques et procédures ;
- Bonne connaissance des applications Microsoft Office et de l'internet ;
- Excellente maîtrise des outils de comptabilité financière informatisés tels que TOMPRO, TOMPAIE ;
- Parfaite maîtrise de la langue anglaise et/ou française ;
- Respect des normes d'éthique, d'intégrité et de transparence ;
- **Limite d'âge : Maximum 44 ans.**



Pour postuler, veuillez envoyer votre dossier de candidature (lettre de motivation, Curriculum vitae, casier judiciaire datant de moins de 3 mois, copies légalisés des diplômes et attestations de travail, avec 3 personnes de références des employeurs précédents de préférence) au plus tard le ....., avec en objet la mention «Candidature au poste d'Agent comptable » au **Secrétariat Exécutif de la CBLT, Rond-point de la Grande Armée, N'Djaména, Tchad – BP 727** ou par courriel à travers : [vacancy@cblt.org](mailto:vacancy@cblt.org)

*Veuillez noter que la CBLT garantit l'égalité des chances pour chacun, promeut la diversité de son équipe et une politique de tolérance zéro pour les pots-de-vin et la corruption. Par ailleurs, elle n'accepte aucun paiement dans le cadre de ce processus de recrutement. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.*

*En cas de sélection définitive, il sera exigé :*

- *Les originaux des diplômes les plus élevés déclarés ;*
- *Un extrait de casier judiciaire ;*
- *Un certificat de visite et de contre visite délivré par un médecin du travail ;*
- *D'autres pièces personnelles (actes d'état civil des membres de la famille, etc.)*